

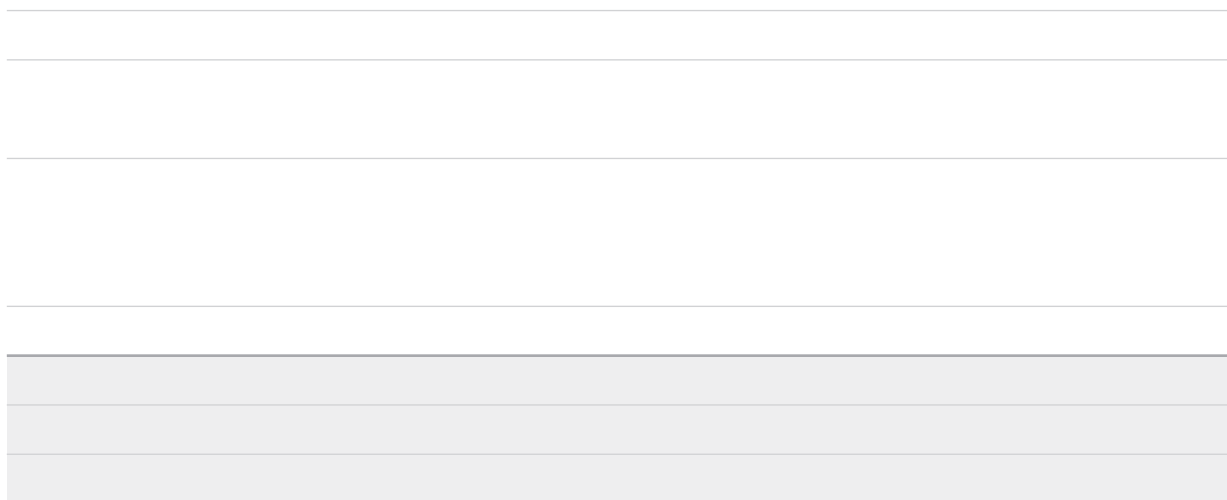
en 1995 à 19% en 2021. Toutefois, ce processus de convergence a ralenti depuis la crise financière mondiale, la part moyenne du commerce mondial dans le PIB des économies à revenu faible ou intermédiaire étant restée relativement constante. La convergence économique s'est même inversée pendant la pandémie de COVID-19, qui a touché le plus durement la croissance des économies plus pauvres.

Les réformes commerciales ont accéléré la transformation structurelle des économies à revenu faible ou intermédiaire, contribuant à la convergence des revenus. L'accès aux marchés étrangers tant pour les exportations que pour les importations a stimulé la productivité sectorielle grâce à davantage d'économies d'échelle, de concurrence, de diffusion des technologies et d'innovation.

L'investissement

L'investissement (17 (s)-1(e n)2.8 (s)9.1 (a)9 (s)-2(i)0.7 e)0.6 (o)-2 (d)2 (u)0.5 (c)2 (t)-T∞ .9 (i)-3.4 (v)-1.5 (i)-1.5 (t)T∞.03 Tc 2

Figure 2: De nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire accusent du retard, 1996-2021



Source: Calculs des auteurs, sur la base des données de la Banque mondiale relatives au PIB nominal et au PIB réel par habitant et des données de l'OMC sur le commerce des marchandises et des services commerciaux.

Note: La figure indique la corrélation entre la participation au commerce et la vitesse de convergence des économies dont le revenu était faible ou intermédiaire en 1995. L'écart de participation au commerce correspond à la part du commerce des marchandises et des services commerciaux dans le PIB, ajustée en fonction de la taille du pays, exprimée en tant que différence de pourcentage par rapport à la moyenne du groupe de revenu. La vitesse de convergence des revenus est la croissance du revenu réel par habitant annualisée entre 1996 et 2021 exprimée en tant que différence par rapport à la croissance moyenne des économies à revenu élevé. Les économies situées à gauche de l'axe vertical avaient une participation au commerce moyenne inférieure à la moyenne de leur groupe de revenu. Les groupes de revenu suivent la

de la mondialisation parce que des droits élevés - sur leur territoire et à l'étranger -, une intégration régionale faible, des formalités administratives, des infrastructures physiques et numériques médiocres, un éloignement géographique et des institutions faibles ont limité leur intégration sur les marchés internationaux et, de ce fait, ont réduit leur accès aux technologies étrangères et aux intrants abordables de haute qualité. Les exportateurs des économies pauvres ont souvent une capacité insuffisante de se conformer aux normes et règlements techniques des marchés étrangers et peuvent avoir de la peine à bénéficier de l'accès préférentiel aux grands marchés. Dans le même temps, d'autres économies, malgré une participation plus active au commerce mondial, n'ont pas tiré parti du commerce pour leur développement en raison d'un manque de diversification de leurs paniers de production et d'exportation. Par exemple, les économies spécialisées dans les industries extractives et les secteurs primaires à forte intensité de capital peuvent être vulnérables à la volatilité des prix des produits de base et ne pas atteindre une croissance soutenue en raison de l'instabilité macroéconomique.

Les obstacles à la transformation structurelle et une capacité limitée d'adopter des technologies

étrangères peuvent aussi empêcher certaines économies de récolter les gains du commerce.

Le commerce favorise la croissance en permettant l'importation de technologies et de savoir-faire et en tirant parti de la demande extérieure pour transférer des travailleurs et des ressources du travail de subsistance vers des activités plus productives dans les secteurs marchands. Toutefois, ces processus d'ajustement nécessitent des marchés des capitaux, du travail et foncier qui fonctionnent, une stabilité macroéconomique et une gouvernance efficace. La capacité d'une économie à intégrer de nouvelles technologies dépend aussi de la présence de politiques qui améliorent l'environnement économique et attirent l'IED, et qui visent à développer une main-d'œuvre qualifiée et des chaînes d'approvisionnement locales concurrentielles et à disposer d'infrastructures efficaces pour l'énergie, les télécommunications et les transports.

Les tensions géopolitiques, la révolution technologique et les changements climatiques représentent des risques importants pour la convergence économique, à la fois en termes de destruction de réalisations passées et de péril pour les perspectives futures. La fragmentation

continue de l'économie mondiale dans le contexte de pressions géopolitiques aurait une incidence disproportionnée sur les économies à faible revenu, qui sont les plus éloignées de la frontière technologique et dépendent de l'accès aux marchés étrangers pour une croissance de rattrapage soutenue, en raison de la taille de leur marché et de leurs capacités d'innovation limitées. Les changements climatiques portent déjà atteinte aux perspectives de croissance économique dans les économies les plus vulnérables, y compris les PMA, les petits États insulaires en développement et les économies en développement sans littoral, qui disposent de très peu de ressources pour se remettre des catastrophes naturelles et dont les populations sont particulièrement exposées à l'évolution des régimes de précipitations. Dans le même temps, l'automatisation et la numérisation dans le secteur manufacturier érodent les possibilités pour la croissance économique tirée par le secteur manufacturier et le modèle d'emploi traditionnels.

La réduction des coûts du commerce est essentielle pour tirer parti des perspectives futures de croissance tirée par les échanges.

Diversifier les CVM, accroître le commerce des services et développer le commerce des énergies renouvelables et des minéraux essentiels pour les technologies liées au climat peut permettre de créer de nouvelles perspectives pour les économies à revenu faible ou intermédiaire. Il est crucial de

Au cours des 30 dernières années, l'inégalité des revenus au niveau mondial est restée élevée, mais elle a évolué différemment suivant les économies. La moyenne de l'indice de Gini, une mesure des inégalités dans un large ensemble d'économies, est passée de 0,58 avant la crise financière mondiale à 0,57 en 2022. Toutefois, cette moyenne mondiale masque les évolutions diverses de l'inégalité des revenus entre les économies, certaines d'entre elles ayant enregistré une baisse importante, et d'autres étant confrontées à des disparités persistantes ou croissantes. En outre, l'inégalité des revenus au niveau mondial reste élevée en termes absolus, le niveau observé en 2020 étant comparable à celui du début des années 1900. La part moyenne des revenus reçus par les 1 % qui représentent les économies les plus riches s'élève à 15,8 %.

sont moins élevés, les travailleurs ayant moins de compétences, les propriétaires de petites entreprises et certaines femmes sont souvent plus sensibles aux perturbations du marché du travail résultant de l'ouverture du commerce. En l'absence de réponses adéquates en termes de politiques, les effets des perturbations du marché du travail peuvent durer pendant de longues périodes et se répercuter sur l'économie locale lorsque les personnes affectées doivent réduire leurs dépenses concernant les biens et services locaux.

Les obstacles à la mobilité réduisent les gains tirés du commerce et aggravent les pertes.

Une transition vers les secteurs en expansion est plus facile à dire qu'à faire pour les personnes affectées par la concurrence des importations, quesdn (c)-121-10.5c351ene (s d)-9.4 (e)-15.8 (s)20 ()J0.()JT0.435 T0 -1.39ob-2.9 (cs8

alimentaires, entraînant au final des pénuries et des coûts plus élevés pour tous, y compris les pauvres.

Rendre le commerce plus inclusif est essentiel dans un contexte de montée des tensions géopolitiques, de révolution technologique et de changements climatiques.

L'inclusivité vise à faire en sorte que les avantages et les possibilités qu'offre le commerce soient accessibles à tous les individus et entreprises. Le commerce apporte des avantages à beaucoup de personnes, mais la disparité entre les individus qui peuvent s'adapter efficacement au commerce et ceux qui n'y parviennent pas risque de creuser les inégalités. Cela peut attiser les tensions géopolitiques et éventuellement restreindre le soutien en faveur de l'ouverture des échanges. Mais la fragmentation du commerce résultant des tensions géopolitiques limite en définitive les possibilités économiques et les ressources financières, aggravant la pauvreté et les inégalités. Si la numérisation peut promouvoir l'inclusivité en permettant de surmonter l'éloignement géographique, en ménageant une plus grande flexibilité dans les délais et en améliorant l'échangeabilité des services transfrontières, elle pourrait aussi perturber les marchés du travail d'une manière qui rappelle la concurrence des importations dans le passé. Les personnes marginalisées sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques en raison de leurs capacités d'adaptation limitées. Dans le même temps, des mesures telles que la réforme des règles du commerce des produits agricoles pourraient contribuer à favoriser l'accès à des sources alimentaires diverses et résilientes, même lorsque les conditions météorologiques changent.

L'élimination des obstacles au commerce discriminatoires affectant les groupes vulnérables pourrait favoriser un système commercial plus inclusif.

Certaines politiques commerciales discriminatoires peuvent avoir une incidence disproportionnée sur certains groupes vulnérables, dont les ménages à faible revenu, certaines femmes et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Par exemple, les droits de douane sont généralement plus élevés dans les secteurs où la proportion de femmes est plus élevée, et pour les produits principalement consommés par des femmes. Supprimer la discrimination liée au genre dans les droits de douane peut contribuer à rendre le commerce plus inclusif. De même, l'adoption de mesures de facilitation des échanges et un financement du commerce plus disponible peuvent contribuer à réduire les coûts fixes liés à la participation au commerce international, ce qui serait particulièrement bénéfique pour les MPME compte tenu de leurs ressources financières limitées.

La politique commerciale peut aussi soutenir plus efficacement l'inclusion en contribuant à remédier aux distorsions et aux obstacles qui empêchent une participation égale aux échanges.

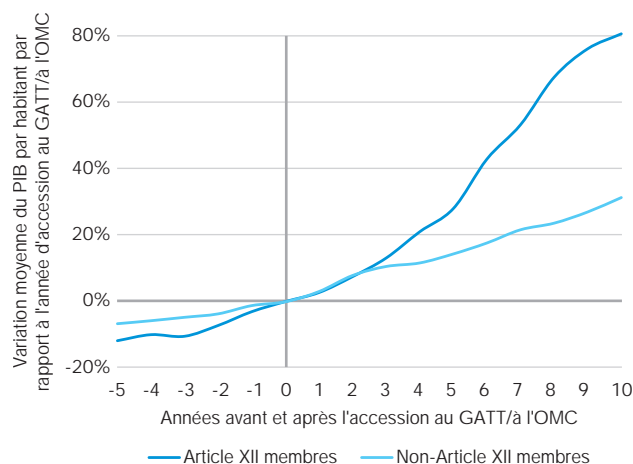
Des politiques internes complémentaires sont nécessaires pour rendre le commerce plus inclusif. Il appartient à chaque gouvernement de décider s'il souhaite aborder la question de l'inclusivité et de quelle manière. Bien qu'il n'existe pas d'approche unique pour tous, la croissance économique, les réformes institutionnelles et la gestion durable de la dette sont des éléments importants favorisant

système commercial multilatéral, a permis à certaines économies en développement de rattraper leur retard par rapport aux économies plus avancées. Le fait d'être Membre du GATT/de l'OMC a eu pour effet, en moyenne, une augmentation des échanges entre les Membres de 140%. Il a également été constaté que les engagements pris dans le cadre de l'OMC réduisaient les réponses protectionnistes aux chocs économiques, atténuant ainsi l'incertitude des politiques commerciales, ce qui est crucial pour attirer les investissements.

Les règles de l'OMC contribuent aussi à améliorer la gouvernance grâce aux réformes économiques, favorisant ainsi une croissance économique soutenue. L'accèsion à l'OMC contribue à la croissance économique en facilitant la croissance des échanges, en favorisant la stabilité des recettes commerciales et l'IED grâce à un environnement de politique commerciale prévisible. Les Membres accédant à l'OMC s'engagent à mener de vastes réformes de leurs politiques commerciales, de leurs institutions économiques et de leur gouvernance nationale, y compris en réduisant les droits de douane et les obstacles non tarifaires, en réglementant les entreprises publiques, en protégeant les droits de propriété intellectuelle et en établissant des tribunaux indépendants. Les économies qui ont engagé un processus de réforme pendant leur accèsion à l'OMC ont enregistré un taux de croissance moyen de 1,5 point de pourcentage supérieur à celui des économies qui n'ont pas entrepris un tel processus; ces économies ont continué d'avoir une croissance plus rapide après leur accèsion à l'OMC (voir la figure 5).

Les règles de l'OMC prévoient diverses flexibilités visant à accroître les perspectives commerciales pour les économies en développement, y compris les PMA. À la suite de négociations successives, de modifications et de décisions, les Accords de l'OMC incluent désormais plus de 155 dispositions relatives au traitement spécial et différencié (TSD) destinées aux économies en développement, y compris 25 dispositions relatives au TSD qui sont spécifiques aux PMA. Ces dispositions visent à préserver les intérêts commerciaux, offrant une flexibilité dans les engagements, prévoyant des périodes plus longues pour la mise en œuvre des Accords de l'OMC et assurant une assistance technique. Par exemple, les préférences tarifaires ont fait augmenter les exportations des économies en développement et des PMA, malgré les coûts administratifs associés à ces préférences. Il a également été constaté que les schémas de préférences avaient pour effet d'accroître

Figure 5 : Les Membres de l'OMC ayant des engagements plus étendus affichent une croissance économique plus élevée



Source : Calculs des auteurs, sur la base du Penn World Table et de Brotto et al. (2024).

Note : Cette figure montre la variation moyenne du PIB par habitant par rapport à l'année d'accèsion au GATT/à l'OMC à la fois pour les Membres de l'OMC relevant de l'article XII et les autres Membres. La croissance du PIB par habitant est fondée sur le PIB réel basé sur les dépenses, exprimé en parité de pouvoir d'achat en dollars EU de 2017. Les Membres relevant de l'article XII désignent ceux qui ont accèsion à l'OMC après 1995 au titre de l'article XII du GATT. Les Membres ne relevant pas de l'article XII désignent ceux qui ont accèsion à l'OMC sans devoir passer par le processus prévu à l'article XII.

les exportations vers les économies tierces grâce aux effets d'apprentissage par l'exportation.

Les projets de l'Aide pour le commerce et les programmes similaires d'assistance technique dont disposent les économies en développement ont amélioré leurs possibilités d'exportation.

Entre 2006 et 2022, un total cumulé de 648 milliards de dollars EU pour le financement de l'Aide pour le commerce a été alloué dans le but de promouvoir l'intégration des économies en développement et des PMA dans le système commercial multilatéral, ainsi que pour soutenir la convergence économique en remédiant aux contraintes concernant les capacités du côté de l'offre et l'infrastructure liée au commerce et en renforçant les compétences liées au commerce. Il a été constaté que les projets de l'Aide pour le commerce renforçaient le potentiel commercial d'un pays par le développement des relations commerciales établies et l'établissement de nouvelles relations commerciales. En 2023, l'OMC et la Banque mondiale ont lancé le projet «Le commerce numérique en Afrique» afin de tirer parti de leurs synergies pour fournir une assistance technique et un renforcement des capacités, le but étant que l'infrastructure numérique des économies africaines soit soutenue par des cadres réglementaires adéquats. Plus récemment,

être appliquées pour protéger certains travailleurs de branches de production nationales spécifiques en réponse à des poussées des importations, ainsi que des mesures correctives commerciales pour compenser les effets préjudiciables des distorsions du marché.

Les Membres de l'OMC discutent de plus en plus de la manière de rendre le commerce plus inclusif en favorisant la participation accrue des femmes et des MPME au commerce.

La reconnaissance des contraintes spécifiques des MPME et des entreprises détenues par les femmes pour s'intégrer dans le commerce mondial et tirer parti du commerce aux fins de l'autonomisation économique a donné lieu à la création des Groupe de travail informels de l'OMC sur les MPME et sur le commerce et l'égalité des genres. Le Groupe de travail informel sur les MPME constitue un cadre pour échanger des renseignements et des données d'expérience sur la manière dont les Membres de l'OMC pourraient mieux soutenir la participation des MPME au commerce mondial. Ce groupe a pour but de renforcer la participation des femmes au commerce

international en partageant les meilleures pratiques. Le Groupe de travail informel sur les MPME et sur le commerce et l'égalité des genres a été créé en 2004 à la suite de la réunion de haut niveau des Membres de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres en 2003. Le Groupe de travail informel sur les MPME a été créé en 2005 à la suite de la réunion de haut niveau des Membres de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres en 2005. Le Groupe de travail informel sur les MPME et sur le commerce et l'égalité des genres a été créé en 2004 à la suite de la réunion de haut niveau des Membres de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres en 2003. Le Groupe de travail informel sur les MPME a été créé en 2005 à la suite de la réunion de haut niveau des Membres de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres en 2005.

Le renforcement de la collaboration entre les organisations internationales pourrait contribuer à mobiliser des synergies entre les politiques commerciales et les politiques complémentaires, et les organisations internationales pourraient se renforcer mutuellement afin de favoriser l'inclusion entre les économies et à l'intérieur de celles-ci. Il est important de soutenir des efforts coordonnés pour renforcer la capacité de mettre en œuvre les Accords de l'OMC en s'attaquant aux lacunes en matière de réglementation, de compétences et d'infrastructures,

ainsi que pour régler les problèmes de concurrence, de fiscalité des entreprises et de corruption. Ces efforts de collaboration pourraient prendre diverses formes, allant de partenariats à de simples échanges de renseignements. L'OMC pourrait servir de plate-forme aux organisations internationales, aux gouvernements, aux entreprises et aux organisations non gouvernementales pour collaborer davantage et échanger des renseignements sur des questions spécifiques liées au commerce.